

Le travail

Le samedi 2 mars, le Kap Quart a organisé une UP à Louvain-la-Neuve sur le thème du travail, presque tous les groupes étaient représentés. On a échangé les nouvelles, c'est à dire nos activités qu'on estime importantes à partager aux autres. Ces nouvelles permettent de nous souder les uns aux autres car on se retrouve ensemble.

Pour la suite de l'UP, nous nous sommes répartis en petits groupes, avec un sujet différent, autour de la question du travail:

Le thème du **premier groupe** « C'est quoi un bon travail ? » parlait d'avoir des bonnes conditions de travail:

- « *un bon travail est un travail qui ne te rend pas malade* »
- Le besoin d'une relation de confiance à l'emploi et plus particulièrement, envers toi et avec l'employeur.
- l'importance de la solidarité qui se traduit par de l'entraide.
- l'importance de l'apprentissage des uns des autres au sein de l'équipe.
- Un travail rémunéré à sa juste valeur pour pouvoir profiter de son salaire.



Dans le **deuxième groupe**, nous avons parlé de la non-reconnaissance des activités et des savoirs.

- Quand on travaille au noir, on n'est pas reconnu donc il n'y a pas de sécurité, pas de pension et on est exploité
- Certains métiers sont difficiles et non reconnus. Vous avez mentionné l'exemple des forgerons, des bénévoles, des aides ménagères, etc.
- Ne pas savoir lire et écrire est un frein.
- Dans certains métiers, il y a même un mépris des compétences. On a donné comme exemples : madame pipi, éboueur, femme au foyer, etc.
- Vous avez aussi rappelé la charge ménagère non reconnue de certaines femmes qui doivent s'occuper du ménage, des courses, etc.



Le thème du **troisième groupe** était « C'est quoi un mauvais travail ? » où nous avons abordé les conditions de travail difficiles.



- Le harcèlement sur le lieu du travail oblige à changer de service et c'est donc de nouveau la victime qui doit s'adapter.
- Ne pas avoir le choix d'effectuer un travail pénible pour remplir le frigo.
- La non-reconnaissance de son métier, un métier qui n'est pas valorisé comme être femme au foyer.
- La distance domicile/travail qui peut être très fatigante.



Le **groupe 4** abordait les obstacles pour accéder à l'emploi.

- Discriminations sexistes, raciales, physiques et liées à la mobilité où on refuse de nous embaucher ou qui rendent l'accès à l'emploi difficile.
- Accumulation des CDD pour ne pas donner de CDI.
- Avoir une famille à charge.
- Surqualification (trop de diplôme, de formations) et sous-qualification.
- Obstacles liés au fait de ne pas savoir lire/écrire ou ne pas parler la langue demandée.
- Manque d'informations ou d'accès à l'information pour des emplois.



L'intervenante était Auriane Lamine, une professeure de droit social

- Nous avons parlé du fait que le monde du travail et la société ont beaucoup évolué. Avant, les papas avaient un travail à temps plein et les mamans restaient au foyer pour s'occuper des enfants. Aujourd'hui, beaucoup de femmes ont revendiqué l'accès au travail. Certains obstacles existent encore: la monoparentalité rend difficile d'aller vers un emploi par exemple.
- Il existe beaucoup de discriminations au sein du travail. Même si des règles existent, il y a un décalage entre les articles de lois et ce qu'il se passe vraiment, dans la réalité. Cela peut se traduire par de la discrimination pour cause de handicap, d'âge, etc.
- Plusieurs témoignages ont aussi été partagés par des personnes qui ont eu des expériences de travail qui ont abîmé leur corps et leur esprit. Aujourd'hui, l'état dépense plus d'argent pour des incapacités de travail que pour des demandeurs d'emploi.
- Une envie forte s'est fait ressentir pour aller dans un travail qui a du sens et où on a son mot à dire.
- Les travailleurs indépendants sont libres mais donc ne sont pas protégés. En donnant l'exemple des agriculteurs, nous voyons que la quantité de travail est très grande, ils ont des horaires très exigeants. Par dessus ça, ils doivent s'occuper de beaucoup de paperasse.
- Enfin, nous avons mentionné le projet Territoire Zéro Chômeurs et l'idée que nous choisissons un travail qui nous plait, adapté à nos compétences et où nous pouvons apprendre avec les autres.



L'après midi nous avons fait différents ateliers: balade dans Louvain-la-Neuve, atelier crêpes, et jeux de société.

Merci au Kap Quart pour l'organisation de cette UP et merci au groupe local de Sambreville pour la rédaction du compte-rendu: Marilyse, Rudy, Oriane et Olivia.

ATD Quart Monde Wallonie-Bruxelles
Avenue Victor Jacobs 12, 1040 Bruxelles
E-mail : universitepopulaire@atd-quartmonde.be

Les opinions présentées dans ces comptes-rendus émanent des participant·e·s et ne reflètent pas la position d'ATD Quart Monde sur les sujets abordés.